

Membre titulaire (1751 ou 1752)

Jean-François Laugier n'est pas originaire de Lorraine. Fils d'Antoine Laugier et de Marie Figuière, né à Pont-Saint-Esprit le 5 février 1683, baptisé le lendemain à la paroisse Saint-Saturnin, il a été successivement apprenti puis compagnon apothicaire à Avignon en 1707, à Lyon en 1709 et à Paris en 1710. Il est ensuite venu à Nancy, sans qu'on connaisse la raison de son installation, et il s'y est marié paroisse Saint-Epvre, le 27 avril 1713, avec Barbe Françoise Gérard. Née vers 1690, elle est la fille du peintre Jean Georges Gérard (ca 1635, Epinal - 2 septembre 1690, Nancy) et de son épouse Anne Chaubert, arrivés à Nancy autour de 1670. Au moment de son mariage, Laugier est déclaré apothicaire, présent à la paroisse depuis neuf mois et fils de parents décédés. Le couple Laugier-Gérard a plusieurs enfants, tous nés à Nancy : un premier fils, Alexandre-Louis, en 1714, puis quatre filles, dont plusieurs meurent en bas-âge, ensuite un second fils, Robert-François. Une dernière fille, Marguerite, naît en juin 1723.

L'endroit où Jean-François Laugier a passé ses examens de maîtrise semble être Nancy. Il est possible qu'il ait eu des difficultés à se faire accepter, voire recevoir, par la communauté nancéienne en raison de son origine extérieure, à moins qu'elle ne l'ait obligé à repasser certaines épreuves qu'il avait déjà subies ailleurs. Il est rare en effet de ne pas se faire recevoir maître dans la ville où l'apprentissage a été effectué et où la communauté connaît l'aspirant et son conducteur (c'est le terme officiel). Les documents conservés aux Archives départementales dans les « Papiers Pillement » et dans deux manuscrits de la Société d'archéologie lorraine permettent, avec certaines difficultés toutefois, de proposer quand et comment la réception de Jean-François Laugier à la maîtrise d'apothicaire a pu se passer. Ces sources conduisent à conclure qu'il a été reçu à l'automne 1713, mais qu'il a dû attendre un assez grand nombre d'années, jusqu'au 31 octobre 1721, avant d'être admis comme maître apothicaire à Nancy. La raison de ce délai est peut-être l'absence de place vacante, leur nombre étant en effet strictement défini. On sait qu'il est élu premier juré de la communauté le 9 septembre 1748, puis encore le 9 septembre 1751 après être redevenu second juré. Ces désignations aux fonctions communautaires sont en effet renouvelées chaque année.

En 1722, Jean-François Laugier collabore avec Charles Bagard (1696-1772), médecin dans les hôpitaux de Nancy et médecin ordinaire du duc Léopold depuis l'année précédente, dans « l'affaire Marie Virion ». Il s'agit de la fille d'un laboureur d'Eulmont, près de Nancy, qui, étant stigmatisée, attire les foules et se trouve de ce fait responsable d'une sorte de désordre public. Laugier joue ici le rôle de biologiste à la demande de Bagard en examinant et goûtant les excréments de la jeune fille. Comme il est écrit qu'il « n'avait pas pu dire au sieur Bagard quel goût ils avaient », il n'est pas impossible qu'il se soit seulement agi d'urine. En effet, l'examen de celle-ci – couleur, limpidité, présence d'un dépôt, odeur, caractère insipide ou au contraire saveur sucrée ou autre – constitue depuis longtemps une méthode classique de diagnostic en médecine.

Selon Émile Hatton dans sa thèse, c'est en février 1752 que la jeune Société royale des sciences et belles-lettres, admet Jean-François Laugier dans ses rangs. Il y a cependant une ambiguïté dans ce qu'écrit cet auteur car, parmi les différentes personnalités élues à ce moment, et présentes dans la même liste, certains sont indiqués comme étant reçus en 1751 et d'autres en 1752. Jean-François Laugier est admis dans les mêmes temps que le médecin Cupers et que l'avocat puis prêtre Credo, qui, selon Hatton, sont tous deux élus, partiellement au moins, en qualité de botanistes. Eloy écrit en 1778 que Laugier est « un apothicaire fameux ». Remarquons à propos de cette élection et de ce qualificatif que la société fait preuve d'un esprit d'ouverture ou encore « des Lumières », car la profession d'apothicaire n'est pas partout jugée digne d'un tel honneur. À Metz, la société sœur de celle de Nancy, créée en avril 1757, accepte les apothicaires, mais refuse de les élever au rang de titulaires. Le

cas de Jean-Baptiste Thyrion est bien connu. Laugier est toutefois reçu en tant que botaniste, ce qui peut atténuer la valeur de la remarque. Est-ce parce que la botanique fait partie de l'activité quotidienne des apothicaires ? Est-ce parce que Laugier s'est fait remarquer par sa compétence en botanique ? Nous ne le savons pas.

Cependant, on ne trouve pas trace de l'élection de Laugier dans les procès-verbaux manuscrits de la société. La réception du nouvel académicien qui figure dans ces procès-verbaux avec son discours de réception a lieu le 8 mai 1752. Le récipiendaire ne choisit pas la botanique, comme on pourrait s'y attendre, comme thème du discours d'usage, mais la chimie, encore balbutiante, sous le titre « Dialogue sur la chimie ». Il s'y montre un adepte convaincu de cette science, au sens que nous lui donnons aujourd'hui, et un ennemi de l'alchimie. Ce discours est toutefois assez bref et surtout essentiellement constitué de propos convenus. Jean-François Laugier présente encore la chimie à la société le 14 mars 1754 en tentant de « démontrer la folie des chercheurs du grand œuvre », c'est-à-dire des alchimistes. En ce milieu du XVIII^e siècle, il est l'un des premiers en Lorraine ducale avec François Credo à parler de la chimie de manière moderne.

Laugier n'est pas seulement un « apothicaire fameux », il est aussi assurément un apothicaire puissant si l'on en juge par les titres et activités de certains des parrains et marraines de ses enfants. Cette appréciation est confirmée par la lettre que le chancelier et garde des sceaux de Lorraine, La Galaizière, adresse au président du Collège royal de médecine, Charles Bagard, parrain en 1715 de Barbe-Françoise, fille de Laugier, au moment où le futur gendre de ce dernier, Jean-Jacques Beaulieu, passe ses examens de maîtrise. Ceux-ci sont allégés puisqu'il est fils de maître – Jean Dugas de Beaulieu, son père, est apothicaire en ville et « apothicaire de la peste » à l'hôtel de ville – mais cela n'empêche pas la haute administration de se préoccuper de l'avenir de ce jeune praticien.

Laugier, « ancien apothicaire de Nancy et membre de la Société Royale et littéraire de cette même ville », décède le 18 juin 1755, paroisse Saint-Epvre à Nancy, sans avoir joué un rôle important dans la société royale. Il ne faut cependant pas perdre de vue que, pour l'époque, il est âgé : il a en effet soixante-neuf ans au moment de son élection. À la suite de ce décès, les scellés sont apposés le 19 juin sur son logis en vue de l'inventaire nécessaire à sa succession. Quatre enfants sont concernés par celle-ci : Catherine, Beaulieu son gendre au nom de sa femme Marguerite, Alexandre-Louis et Robert-François. Pour ces derniers, qui ne résident pas à Nancy, mais dont les titres sont mentionnés et qui séjournent, le premier au Portugal et le second à Vienne, il est indiqué « renonce à la succession 1752 ».

Barbe-Françoise Gérard, l'épouse de Jean-François Laugier, meurt le 19 avril 1761. Un inventaire après décès est effectué le 19 juin. La succession est prononcée le 29 mai 1762. Les héritiers sont les mêmes que pour la succession paternelle. Il est mentionné que Robert-François hérite la maison située « sur la Carrière », et c'est sans doute là qu'il habitera au cours de son séjour à Nancy, entre 1769 et 1775. [Pierre Labrude]

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, Ms SAL 304 et 305, « Papiers Pillement » : 36 J 2 (Beaulieu) et 36 J 9 (Laugier) ; Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits des séances de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, vol. 1 (1750-1754), f^o. 310-314 (discours de réception de mai 1752) et 586 (communication de mars 1754) ; André COURBET, « Les Laugier et les De Laugier en Lorraine au 18^e siècle », *Revue du Cercle généalogique de Nancy*, (second semestre 2003), p. 1-3, référence 11 (Archives du Gard, Baptêmes-Mariages-Sépultures, microfilm, 1677-1694) ; Nicolas-François-Joseph ELOY, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne ou mémoires disposés par ordre alphabétique...*, Mons, Hoyois, 1778, vol. 3, p. 25 (La notice est consacrée à Alexandre-Louis) ; Émile HATTON, *La Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy (Académie de Stanislas) de 1750 à 1795, son histoire, son action sur la mentalité nancéienne*, thèse de doctorat de l'université de Nancy, mention lettres, 1952, n^o1, dactylographiée, 388 p. de texte et 101 p. d'annexes, *passim* ; Jean HURSTEL, « Une stigmatisée à Eulmont sous le règne du duc Léopold (1722) », *Le Pays lorrain*, 1996, n^o4 ; Pierre LABRUDE, « Les "apothicaires de la peste" à Nancy aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n^o 349 (2006), p. 45-54 ; Christian PFISTER, « Journal de ce qui s'est passé à Nancy depuis la paix de Ryswick... », Nancy, *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et*

du Musée historique lorrain, vol. 49, (1899), p. 216-386, ici p. 268-270 (Il s'agit du Journal du libraire Jean-François Nicolas) ; Gérard VOREAUX, *Les peintres lorrains du dix-huitième siècle*, Paris, Messene, et Nancy, Lotharingia, 1998, p. 35.